

JOURNÉE DE DROIT ADMINISTRATIF 2021

# Les grands principes du droit administratif

mardi 22 juin 2021

**Salle MS150 – Uni Mail**



## Objectifs

Le droit administratif se fonde depuis des décennies sur plusieurs grands principes qui régissent l'activité administrative: la légalité, la proportionnalité, l'égalité de traitement, l'application du droit dans le temps et la non-rétroactivité ainsi que la garantie de la bonne foi. Développés par la jurisprudence, repris pour certains dans la Constitution, ces principes sont incontournables, quelle que soit la loi spéciale appliquée. La Journée 2021 entend faire un état des lieux de leur portée actuelle, non sans avoir replacé le rôle des grands principes dans une perspective historique et future.

## Public

La Journée s'adresse aux avocat-es, juges, membres des autorités administratives et législatives compétentes.

## Avertissement

En raison de la situation sanitaire, les participant-es sont rendu-es attentifs/ves au fait que, selon les prescriptions qui s'appliqueront lors de la Journée, il est possible que cette manifestation se déroule en tout ou partie par vidéoconférence. Dans le cas d'une organisation hybride, si le nombre de places dans l'auditoire devait être limité, les places seraient attribuées aux participant-es qui ont opté pour la participation en présentiel, dans l'ordre de leur inscription. Les autres personnes recevront toutes les indications nécessaires afin de pouvoir suivre le colloque par vidéoconférence et accéder à la documentation. Soyez assuré-es que nous prendrons toutes les mesures pour assurer le déroulement de la Journée de droit administratif dans les meilleures conditions possibles.

Pour les mêmes motifs, nous ne sommes pas en mesure d'organiser des prestations de restauration, de sorte qu'aucun repas ni pause-café ne sera organisé.

Nous regrettons cette situation indépendante de notre volonté et nous vous remercions pour votre compréhension.

## Programme

Mardi 22 juin 2021 | Uni Mail | Salle MS150

- 8h30 **Accueil des participants**
- 8h45 **Ouverture du colloque**
- 9h00 **Les grands principes: origines, état des lieux et perspectives**  
Thierry TANQUEREL, professeur honoraire de l'Université de Genève
- 9h45 **La légalité**  
Clémence GRISEL RAPIN, professeure à l'Université de Fribourg
- 10h30 *Pause*
- 10h45 **La proportionnalité**  
François BELLANGER, professeur à l'Université de Genève, avocat
- 11h30 **La proportionnalité dans le système de la Common Law**  
Phillip LANDOLT, docteur en droit, avocat
- 12h30 *Pause*
- 14h00 **L'égalité de traitement**  
Véronique BOILLET, professeure associée à l'Université de Lausanne
- 14h45 *Pause*
- 15h00 **L'application du droit dans le temps et la non-rétroactivité**  
Milena PIREK, docteure en droit, avocate
- 15h45 **La garantie de la bonne foi**  
Frédéric BERNARD, professeur à l'Université de Genève
- 16h30 **Clôture du colloque**

*Le programme tel qu'annoncé peut être sujet à d'éventuelles modifications en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.*

# Renseignements pratiques

## Renseignements | Inscription avant le 8 juin 2021

- En ligne sur [www.unige.ch/droit/jda/inscription.html](http://www.unige.ch/droit/jda/inscription.html)
- Au moyen du bulletin annexé à renvoyer par courrier ou courriel  
Université de Genève – Faculté de droit  
Département de droit public  
1211 Genève 4  
Tél: +41 (0) 22 379 85 23 | [jda@unige.ch](mailto:jda@unige.ch)

## Organisation

Professeurs François BELLANGER et Frédéric BERNARD, Département de droit public de l'Université de Genève.

Avec le soutien du Centre d'étude, de technique et d'évaluation législatives (CETEL).

## Finance d'inscription

- CHF 250.- (tarif normal)
- CHF 150.- (tarif assistant-e universitaire et étudiant-e)

La finance d'inscription comprend également l'ouvrage réunissant les actes du colloque.

## Lieu

Université de Genève – Uni Mail- Salle MS150  
Bd du Pont-d'Arve 40 – 1205 Genève

- De la gare Cornavin: tram 15 (arrêt Uni Mail)
- Du centre ville ou de Moillesulaz: tram 12 (arrêt Pont d'Arve) et tram 17 (arrêt Uni Mail)
- Parking payant (Uni Mail ou Plainpalais)

[www.unige.ch/droit/jda.html](http://www.unige.ch/droit/jda.html)

